

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE
COMMUNE DE MEYMAC
Nombre de conseillers en exercice : 19

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois,
Le quatre décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents :

Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Thierry BAILLARD, Monique BEAUVY-VIELLEMARINGE, Joël BEZANGER, Corinne BRINDEL, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Lionel ROUSSET, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL

Absents excusés : Mélanie FLAMENT, Violette JANET-WIOLAND

Procurations : Christian LEFRANCOIS donne pouvoir à Philippe BRUGERE, Charlotte BOURG à Jean-Pierre SAUGERAS, Catherine NIRELLI à Marie-Hélène CHAUQUET, Sandra CHARRIERE à Thierry BAILLARD

Date de la convocation : 27 novembre 2023

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

DELIBERATION N° 2023-05-04- ZONE DU LAC - BAIL RURAL

Monsieur le Maire propose de donner à bail une partie de la parcelle communale cadastrée section XC n°45 d'une superficie de 9 hectares 7 ares 60 centiares au lieu-dit Le Lac. Ce bail rural serait conclu pour neuf années à compter du 1^{er} janvier 2024.

Après présentation du bail, le Conseil municipal, **A L'UNANIMITE,**

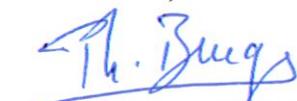
- **APPROUVE** le projet de Bail Rural présenté pour la Zone du Lac
- **AUTORISE** le Maire à signer le Bail Rural et l'ensemble des documents administratifs liés

La Secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUQUET

Pour extrait certifié conforme,
Meymac, le 4 Décembre 2023

Le Maire,


Philippe BRUGERE





Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20231206-2023-05-04-DE
Date de télétransmission : 06/12/2023
Date de réception préfecture : 06/12/2023